

Le tracé de la déviation de Beaucé divise les élus

Conseil d'agglomération. Le maire de Landéan a déposé un amendement au sujet du tracé de la déviation de la RN12 à Beaucé. Le débat a été vif entre élus du nord et du sud de Fougères.

Le débat

Il y a des chemins parfois plus tortueux que d'autres. Et lorsqu'on touche aux réseaux routiers, le débat prend des airs de canyons.

Lundi soir, les élus de Fougères agglomération ont commencé à affirmer leur position. Laissant poindre, ici et là, que la fusion, entre le nord et le sud du territoire, ne se fera pas sans heurts.

La déviation de la RN12 est un sujet aussi sensible qu'important, en matière de développement économique.

Pour rappel, Beaucé est la dernière ville bretonne, traversée par une route nationale.

Pour y remédier, quatre scénarios de contournement ont été soumis à la population jusqu'au 3 mars, trois au sud et un au nord.

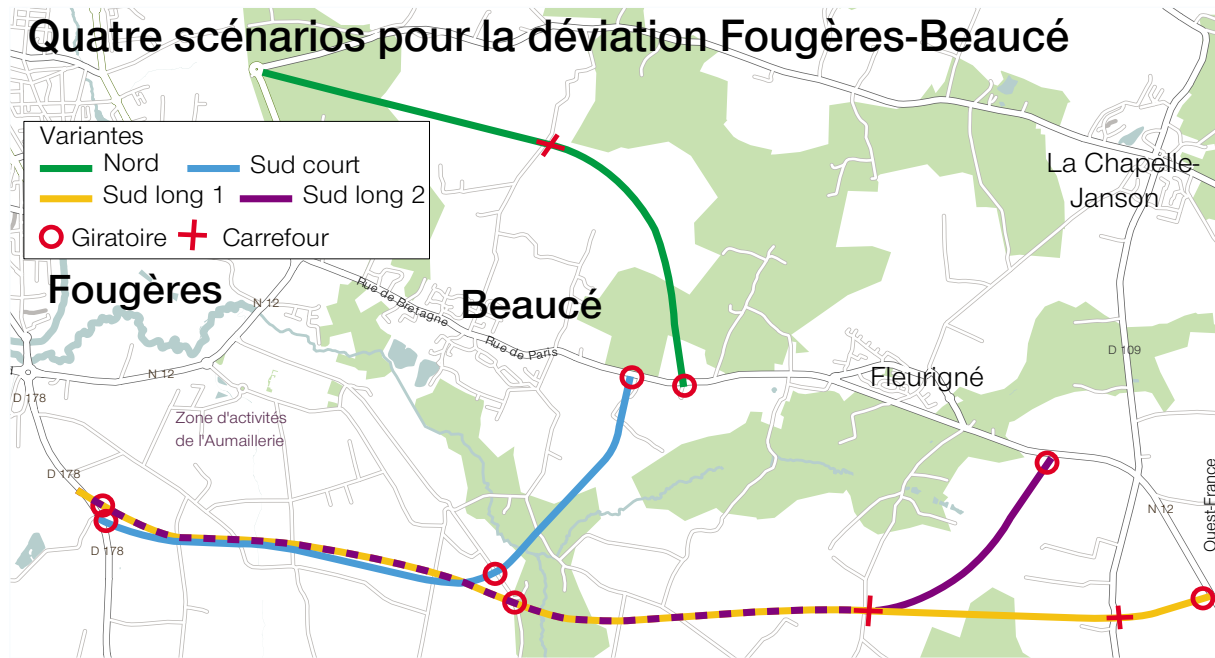
Si les travaux ne devraient pas débuter avant 2021 ou 2022 pour une mise en service au plus tôt en 2024, les collectivités doivent se positionner.

Désenclaver le nord

Le président, Bernard Marboeuf, a proposé de retenir l'option d'aménagement sud avec un départ au lieu-dit la Cimette, à La Chapelle-Janson, assurant que « le contournement au nord sera inscrit au Scot [Schéma de cohérence territoriale] » avec le conseil départemental en maître d'ouvrage.

Mais par crainte de voir, au final, « ce projet enterré », le maire de Landéan, soutenu par 18 de ses collègues, a déposé un amendement pour un tracé au nord (entre la Cimette et le barreau, soit 13 km) puisque le territoire est en « souffrance économique et démographique alors que la partie sud est saturée ».

Une volonté de rééquilibrage territorial qui n'a pas manqué de faire



réagir l'assemblée. « La déviation, au nord, est l'assurance d'assister à un enterrement de première classe de ce dossier de déviation par l'État », a fustigé le président Marboeuf.

Soutenu par le maire de Beaucé, Jean-Louis Lagrée pour qui « il s'agit d'un choix utile et efficace ».

Et Louis Feuvrier, d'insister sur la « responsabilité » des élus à choisir le sud, « pour le développement de notre territoire et la qualité de vie de nos citoyens ».

Concentration au sud

Puis les élus du nord ont tenté de faire valoir leurs arguments, le vice-président Louis Pautrel en tête : « Ce que je veux, c'est la rocade nord. Les études, je m'en moque. Elles ne seront pas lancées avant 2018. En 2020, il y a des élections municipales. Les élus auront changé, et ce sera un grand coup de marche arrière. »

Et l'élu de craindre de voir la zone

industrielle de l'Aumallerie s'agrandir jusqu'aux limites de la future déviation. « Ce tracé risque d'accroître la fracture territoriale avec la concentration des activités au sud. »

« La volonté de passer par le sud n'est pas un souhait anti-nord, a tenté d'apaiser Bernard Marboeuf, affirmant que « l'extension de l'Aumallerie ne se fera pas au détriment du développement du nord »

207 000 €

seront économisés par la renégociation de taux de trois emprunts auprès du Crédit agricole. Une première délibération avait été transmise à la banque en février. Mais ses services n'ont pu la traiter qu'après une échéance d'emprunt, modifiant le capital restant dû. La première négociation aurait permis d'économiser 23 000 € de plus. Celle-ci est moins favorable mais « les conditions restent intéressantes », assure Fougères agglomération, avec des taux passant de 4,58 % à 2,47 %.

du territoire. Avant de demander un vote à bulletins secrets.

Sur 55 votants, 31 élus se sont prononcés pour le tracé sud, 21 pour le nord. La route est encore longue avant de faire l'unanimité.

Antoine VICTOT.

Des pièges contre les frelons asiatiques

En 2016, 213 nids de frelons asiatiques ont été détruits dans Fougères agglomération. 98 dans le territoire de la Com'onze. Le tout pour un montant de 28 500 €.

Fougères agglomération a été interpellée par le syndicat des apiculteurs d'Ille-et-Vilaine sur la possibilité d'utiliser une autre méthode de lutte que la destruction des nids, à savoir le piégeage. Le syndicat assure qu'il s'agit « de la meilleure méthode de contrôles des populations en piégeant directement les reines fondatrices avant qu'elles n'établissent un nouveau nid. »

Ce piégeage sera mis en place du 1^{er} avril au 15 mai dans les huit communes les plus touchées (Fougères, Lécousse, Saint-Ouent-des-Alleux,



Fougères agglomération va financer la mise en place de 100 pièges pour lutter contre le frelon asiatique.

Saint-Jean-sur-Couesnon, La Chapelle-Saint-Aubert, Javené, Luitré et Louvigné-du-Désert.

L'agglomération va prendre en charge la mise en place de ces 100 pièges pour un montant total de 306 €.

Un budget de transition en 2017

Louis Feuvrier, vice-président aux finances, a présenté, lundi soir, les orientations budgétaires de l'agglomération pour 2017. Une feuille de route, simplifiée et incomplète en raison du cadre particulier, avec la création au 1^{er} janvier de la nouvelle collectivité Fougères agglomération.

Ainsi, le budget qui sera voté lors d'une prochaine réunion, est un « budget de transition » dans un « contexte financier difficile », a rappelé Louis Feuvrier.

Avec en ligne de mire, une baisse des subsides de l'État (DGF : dotation globale de fonctionnement), pour la 4^e année consécutive. D'autant que la carotte fiscale promise par l'État – près de 1,2 million sur le territoire – dans le cadre de la réforme territoriale, a été rangée dans le placard.

Quant aux bases fiscales, fixées par amendement parlementaire, elles vont connaître une dernière augmentation de 0,4 % avant 2018 et une hausse élaborée en fonction de l'inflation.

Mais le principal enjeu de ce débat d'orientation budgétaire, au-delà de la prise en compte des nouvelles compétences (mobilité et transport, notamment), est le lissage sur deux ans, des taux de la taxe foncière sur le bâti (TFB) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE)

Les ex-Fougères agglomération et Louvigné agglomération, ainsi que les sept communes de l'ex-Com onze, disposaient de taux différents qu'il convient d'harmoniser pour 2019.

Des gagnants et des perdants

Par exemple pour l'ex-Fougères agglomération, sa TFB passera de 1,39 % à 1,57 %, alors que celle de Louvigné diminuera, puisqu'elle était de 2,44 %.

À l'inverse pour la CFE, elle passera de 24,98 % à 24,81 % à Fougères, contre 23,18 % à Louvigné.

« Lorsqu'il y a convergence, il y a des gagnants et des perdants », a conclu Bernard Marboeuf.

Fougères en bref

Regards croisés : « Nous sommes tous des migrants »



Khadi Hane, romancière, a présenté les migrations depuis les toutes premières parties de l'Afrique, jusqu'à celles d'aujourd'hui.

De lundi à vendredi, les élèves du lycée Guéhenno ont participé à la semaine Regards croisés sur le monde, organisée par Elyane Aïssi, professeur d'économie et gestion.

Il y a eu quatre intervenants : Kadine Hane, écrivain ; Jean-Jacques Dabla, poète ; Selom Agbokanzo professeur, et Briec Poirier, du Pôle économie sociale et solidaire. Ils ont rencontré les lycéens pour développer quelques sujets en lien avec le thème.

« L'économie sociale et solidaire, la mondialisation et l'émergence de l'Afrique, la période coloniale des années 1930, être poète aujourd'hui, la discrimination, les mi-

grations, la décolonisation, les défis de l'Afrique, ont été évoqués par les différents intervenants », indique Catherine Hamon, documentaliste.

Ne dit-on pas que l'Afrique est le berceau de l'humanité ? Les premières migrations vers d'autres régions du monde se sont déroulées pour différentes raisons.

« Aujourd'hui, beaucoup de populations bougent. Les hommes sont faits pour bouger. Nous sommes tous des migrants », affirme Khadi Hane aux élèves en leur demandant de réagir à ses propos.

Ces derniers se sont montrés trop timides pour répondre.

Les collégiens découvrent le camp de Rawa-Ruska



Céline Langlais ; Jean-Jacques Barthélémy, président des anciens combattants ; Yolande Fournier, Viviane Kervinio, Alain Leutellier, lors de la séance des questions après la projection du film.

Mardi, les élèves de 3^e du collège Sainte-Marie ont rencontré Viviane Kervinio, présidente de l'association Ceux de Rawa-Ruska, et Yolande Fournier, fille d'un déporté de ce camp.

Cette journée a été organisée par Céline Langlais, documentaliste, les professeurs d'histoire en collaboration avec Alain Leutellier, correspondant de l'association à Fougères et responsable des Citoyens de la paix dans la ville.

« L'objectif de l'association est de faire connaître ce camp oublié de l'Histoire. Nous recherchons les descendants et les documents liés à ce camp de représailles, situés en Ukraine » explique Viviane Kervinio.

« Le devoir de mémoire est important », souligne Alain Leutellier dont

le beau-père, Joseph Tropée, a fait partie des déportés à Rawa-Ruska. Une rue de la ville porte aujourd'hui son nom, en mémoire de son engagement.

Le film de Chochana Boukhobza, *Les évadés de Rawa-Ruska, témoins de la Shoah*, a permis aux élèves de voir en images les lieux et d'entendre quelques survivants de ce camp.

Alien Fournier, père de Yolande Fournier, présente au collège fait partie de ces survivants et témoigne dans le film. Il aura 102 ans au mois d'août. Après la projection, les intervenants ont répondu aux questions des élèves.

Pour contacter l'association Ceux de Rawa-Ruska : Josette et Alain Leutellier, tél. 02 99 99 49 32.

Des bons d'achats contre les pesticides

Selon la nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier, les pesticides sont interdits à la vente en libre-service.

La Collectivité eau du bassin rennais organise, en partenariat avec la maison Point Vert de La Selle-en-Luitré, le Smictom du Pays de Fougères et le Réseau d'éducation à l'environnement du pays de Fougères, une journée de collecte samedi, à la Maison Point Vert de La Selle-en-Luitré.

En déposant les produits (dés herbants, insecticides...) dont il ne se sert plus, le client bénéficie de 5 € en bon d'achat et de conseils pour jardiner au naturel.

Cette opération est organisée dans le cadre de la 12^e Semaine nationale pour des alternatives aux pesticides (du 20 au 30 mars) par les porteurs de la charte locale du bassin Rennais

Le Stade Rennais organise une journée de détection

Le Stade Rennais organise une journée de détection, mercredi 22 mars, au complexe sportif de Paron Sud, sur le terrain synthétique.

Partenaire des Rouge et Noir, l'AGL-Drapeau Fougères organise l'événement. Le club invite tous les jeunes footballeurs (garçons et filles) nés en 2006, 2007 et 2008 de Fougères et des alentours à participer à cette détection.

« Seront concernés par cet après-midi détection, tous les jeunes licenciés ou non. Par ailleurs, elle ne concerne pas les joueurs de l'AGL-Drapeau Fougères », indique Pascal Guérin, coordinateur sportif.

Des évaluations seront effectuées par l'équipe éducative du Stade Rennais dont Landry Chauvin, directeur de l'Académie Rouge et Noir et celle de Fougères. Différents tests, des jeux réduits et des oppositions seront au programme.

Au sujet des inscriptions, celles-ci se feront directement sur place de 13 h 30 à 14 h 30. « Une copie de la licence ou cas échéant un certificat médical de non-contre-



Du 20 au 30 mars, c'est la Semaine nationale pour les alternatives aux pesticides.

(Rennes Métropole, Collectivité eau du bassin rennais, Syndicat de l'Ille et de l'Illet et la Maison de la consommation et de l'environnement).

Samedi 25 mars, de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 19 h, à la Maison Point Vert, 1, rue Alfred-Sauvy, à La Selle-en-Luitré.



Une journée de détection est organisée ce mercredi.

indication à la pratique du football sera demandée en complément de l'autorisation parentale. » Les ateliers préparés par les éducateurs débuteront à partir de 15 h et se finiront aux alentours de 17 h.

Mercredi 22 mars, inscriptions de 13 h 30 à 14 h 30, stade Paron Sud. Téléchargement de l'autorisation parentale sur agldrapeau.fr

Infolocale

Annoncez vos événements sur : www.infolocale.fr

Voir, visiter

Spectacle gratuit et dédicace livre La clef des rêves

Quelques membres de la compagnie « Dans les bacs à sable » viennent présenter leur livre-CD, *La Clef des rêves*. Émilie, auteure fougéraise de ce conte musical pour enfants accompagnée de 3 musiciens racontera et chantera l'histoire d'une petite fleur prête à tout pour réaliser ses rêves.

Samedi 25 mars, 10 h 30, Librairie Mary, 20, boulevard Jean-Jaurès. Contact et réservation : 02 99 99 75 40.

Loisirs, sports

Piscine Aquatis

Horaires d'ouverture : bassin extérieur et l'espace forme de 10 h à 12 h et de 14 h à 20 h, bassin ludique de 14 h à 19 h et le bassin sportif intérieur de 17 h

30 à 20 h. Forfait 1 entrée bassin extérieur + espace forme : 5,20 € de 10 h à 12 h (uniquement en période scolaire). **Mercredi 22 mars**, boulevard Nelson-Mandela (Paron). Contact : 02 23 51 35 10.

Vie quotidienne

Consommation, logement, cadre de vie, CLCV

Permanence. Conseils et aide pour

tout litige concernant le logement, la consommation et les problèmes de la vie quotidienne.

Judi 23 mars, 16 h 30 à 18 h, les Urbanistes, 25, rue de la Caserne. Contact : 02 99 99 17 33, 06 82 68 26 59, fougères@clcv.org